

LES CHUTES : PREVENTION ET PARADE

Mise à jour 05/2024

Réf PRPHYS02A



Les risques de chutes sont importants chez les résidents et leurs conséquences peuvent être traumatisantes. De nombreuses chutes sont la conséquence d'un comportement ou d'un environnement non adapté. Pour éviter les accidents, il convient avant tout de repérer et d'évaluer les risques et d'adapter l'environnement de vie de la personne âgée. En effet, c'est en identifiant les divers facteurs à l'origine des chutes, que les professionnels peuvent mobiliser différents leviers d'actions et intervenir en « amont » de l'accident. La formation vise à vous accompagner dans cette démarche.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Prévenir les risques de chutes grâce à l'identification des risques au sein de son établissement.
- ❖ Prendre en charge la ou les chute(e) de la personne âgée en respectant les bonnes pratiques.

Objectifs de la formation

- Définir la notion de chute et connaître le cadre réglementaire de la prévention des chutes en établissement.
- Identifier les enjeux liés aux chutes des personnes âgées sous un angle épidémiologique.
- Comprendre le mécanisme de la chute de la personne âgée et ses conséquences.
- Identifier les facteurs de risque de chute du sujet âgé et repérer ceux liés à l'environnement.
- Repérer les usagers à risque : évaluer les capacités d'équilibre et les facteurs de risque individuels de chutes chez la personne âgée.
- Analyser ses pratiques de prise en charge d'une personne ayant chuté.
- Connaître les comportements à adopter en cas de chutes : les bonnes pratiques lors de la chute et à posteriori.
- Prendre en charge les personnes faisant des chutes à répétition.
- Prévenir les chutes et éviter les traumatismes.

Contenu

1. La notion de chute et le cadre réglementaire

- Définition de la notion de chute des personnes âgées :
 - Les critères d'inclusion à la définition.
 - Les critères d'exclusion.
- Les chiffres clés sur les chutes de personnes âgées :
 - Typologie des personnes âgées « chuteuses ».
 - Lieu de survenu des chutes.
- Les conséquences des chutes : problème de santé publique.
- Les recommandations de l'HAS sur les chutes et la contention.

2. Le mécanisme de chute et ses conséquences

- Les principes de l'équilibre.
- L'anatomie et la perte des sens.
- Les troubles du comportement.
- La prise de médicaments.
- Les conséquences traumatologiques, métaboliques, psychiques, motrices.
- Le syndrome post chute.

3. Les facteurs de risque et leur évaluation

- Les principaux facteurs de risques intrinsèques.
- Les facteurs environnementaux.
- Les troubles neurodégénératifs, la maladie de Parkinson.
- Les troubles podologiques et leur influence sur l'équilibre debout et la marche.
- L'évaluation des risques de chute.
- L'évaluation de l'autonomie de la personne âgée.
- L'évaluation de l'équilibre et de la marche : fonction normale et fonction altérée.

4. La prise en charge des chutes

- Les étapes de la prise en charge.
- La manutention de la personne âgée.
- La gestion de la chute.
- Les techniques de relevage.
- La déclaration de chute.
- La traçabilité dans le dossier de l'usager.

5. La prévention des chutes

- L'évaluation des personnes âgées à risque (HAS).
- L'évaluation de la perte de mobilité : test du lever (TUG), Test Moteur Minimum (TMM).
- Le maintien des équilibres : équilibre physique, équilibre psychologique.
- L'aménagement des lieux de vie des personnes âgées.
- Autres moyens de prévention : nutrition, habillement, vie sociale...
- Le rôle "éducatif" auprès de la personne âgée.
- Mise en place d'un plan de prévention en fonction du lieu de vie et de l'état de santé de la personne.

Public
Le personnel des établissements d'accueil et de soins aux personnes âgées

Pré-requis
Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.

Durée
2 jours, soit 14h (en présentiel)

Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur(trice) spécialiste de la prévention des risques physiques

Nombre de participants (intra)
De 2 à 12 personnes maximum

Matériel nécessaire
Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Echanges d'expérience sur les pratiques actuelles
- Mises en situation
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?
Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous

06.09.08.02.20

contact@cjformation.com

www.cjformation.com

Carine ANCIAUX
Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

